

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1391

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 52, substituer au mot :

« ressorts »

le mot :

« limites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.